Mathilde Ollivier

Lettre d'information
mars 2025

La marée citoyenne est lancée

2025 est l'année de la mer. Des dizaines d'événements ont lieu partout dans le monde en vue de s'accorder sur un enjeu essentiel à notre existence : la protection de l'océan, notre meilleur allié contre le dérèglement climatique. Le point culminant de cette année aura lieu à Nice en juin prochain : l'United Nation Ocean Conference (UNOC) : une occasion unique et historique de progresser sur la question.

La France, qui ambitionne d'être un modèle au niveau international, n'est elle-même pas encore à la hauteur dans son propre domaine maritime. Aujourd'hui, seulement 1,6% des aires marines françaises est réellement protégé.

Plutôt que de s'aligner sur les standards internationaux, la France a choisi d'adopter sa propre définition d'une aire marine protégée. Or le régime actuel est complexe. Il recense 18 statuts de protection différents, dont certains apportent peu, voire aucune réglementation. Nous ne pouvons pas accepter ces "aires marines de papier", il en va de notre crédibilité.

En tant que sénatrice, et conjointement avec le Groupe Écologiste - Solidarité et Territoires (GEST), j'ai déposé une proposition de loi et lancé une campagne citoyenne en lien avec des navigateurs et navigatrices, pêcheurs, activistes, ONGs, élu·res, et toutes celles et ceux qui veulent participer à ce combat déterminant pour notre avenir.

Notre combat commun est clair : la préservation d'une pêche artisanale, d'une dynamique économique et sociale vertueuse sur nos littoraux et la protection de la biodiversité marine.

Résolument engagée du côté de la réalité scientifique, je suis convaincue que la transition des pêches est le seul moyen de préserver nos écosystèmes marins, tout en permettant à nos littoraux de mieux coexister avec l'océan. Pour ce faire, nous devons renforcer le régime des aires marines protégées, proscrire les pratiques les plus destructrices pour l'environnement ou dommageables sur le plan social et économique, et interdire les colosses des mers sur nos côtes. C'est l'objet de ma proposition de loi.

L'année de la mer ne peut pas être un mirage.

Découvrez les détails de ma proposition de loi ci-dessous.

Mathilde Ollivier

Sénatrice des Français et Français établis hors de France. Vice-présidente de la commission des affaires européennes. Membre de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

Recevoir des informations sur la campagne

ACTUALITÉ SPÉCIALE

Lancement de "*Marée citoyenne, une loi pour protéger l'océan*"

Ma proposition de loi visant à mieux protéger les écosystèmes marins

Année de la mer, Conférence des Nations Unies à Nice, ... Dans ce contexte, **cette proposition de loi est une première étape visant à garantir que les aires marines françaises soient réellement protégées**. Pour formaliser cette ambition, nous portons deux articles :

- L'article premier vise à **placer 10%, de nos aires marines protégées sous protection stricte**, de sorte que seules les activités qui n'interfèrent pas avec les processus naturels ou les améliorent y soient tolérées. Cet article rappelle que 30% des espaces maritimes doivent d'ores et déjà être couverts par un réseau cohérent d'aires protégées. **Une zone tampon**, réservée à l'usage professionnel des pêcheurs artisans, est également établie autour des zones placées sous protection stricte, afin de renforcer la pêche artisanale et les emplois durables qu'elle crée.
- Une deuxième article introduit la mise en place **d'une stratégie de transition des flottilles de pêche au chalut de fond, dépendantes des énergies fossiles et particulièrement destructrices pour les écosystèmes marins**. Plusieurs dispositions compensatoires, conjuguées à un accompagnement en concertation avec les acteurs, doivent être engagées pour faciliter cette transition.
- Enfin, ce même article vise à **interdire les navires de pêche d'une longueur de plus de 25 mètres** dans la zone des douze milles nautiques.

Tout savoir sur ma proposition de loi

Mon interview dans Libération

Mon communiqué de presse

📅 COCHEZ LA DATE 📅
J'organise le 28 avril un colloque au Sénat sur le sujet des océans.
S'INSCRIRE ICI

Ma question au gouvernement : cliquer ici

FRANÇAISES ET FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Retour sur la 42ème session de l'AFE : entre modernisation et enjeux budgétaires

Du 10 au 14 mars

J'ai suivi, comme à chaque session, les travaux de l'Assemblée des Français de l'étranger qui s'est réunie à Paris du 10 au 14 mars. Cette rencontre a été riche en échanges sur plusieurs enjeux majeurs pour notre communauté.

Le ministre délégué Laurent SAINT-MARTIN a présenté trois priorités : sécurité, modernisation consulaire et protection sociale. Sur ces sujets, plusieurs avancées numériques ont été annoncées pour 2025 : renouvellement des passeports sans comparution, extension du service France consulaire à 98 pays, et certification de l'identité numérique dans les postes pilotes.

L'ouverture des Assises de la protection sociale des Français de l'étranger, que notre groupe réclamait de longue date, constitue également une étape importante. Pendant sept mois, les travaux qui auront lieu dans le cadre de ces Assises permettront d'aborder les aides sociales, les bourses scolaires et le fonctionnement de la CFE, afin d'en identifier les améliorations possibles. Nous resterons vigilants quant à l'équilibre entre contraintes budgétaires et nécessité d'une protection sociale solide pour nos compatriotes.

Une avancée significative concerne l'adoption à une large majorité d'une résolution portée par le groupe Écologie & Solidarité visant à suspendre le "bonnage", qui limite depuis 2019 la durée des détachements des enseignantes dans le réseau AEFE. J'ai personnellement interpellé le ministre pour qu'il porte cette demande auprès du Ministère de l'Éducation Nationale.

Les **réductions budgétaires ont suscité de légitimes inquiétudes lors de cette session**, particulièrement concernant le programme 151 (-1 million d'euros pour les affaires sociales) et l'enseignement français à l'étranger (-38 millions d'euros, suppression de 105 postes) ; tandis que la baisse du nombre de boursiers menace directement la mixité sociale dans le réseau.

Dans ce contexte exigeant, je continuerai à défendre avec détermination les intérêts des Françaises de l'étranger, en soutenant **les avancées tout en restant vigilants** sur les moyens alloués aux services essentiels pour nos compatriotes.

Lire le compte-rendu complet

Mon déplacement ... en Grèce

19-22 mars | Athènes, Grèce

Du 19 au 22 mars, je me suis rendue à Athènes, afin de rencontrer la communauté française et organiser des échanges en lien avec ma proposition de loi sur les aires marines protégées.

Mon déplacement a débuté par la visite du **Lycée Franco-Hellénique Eugène Delacroix**. Fort de ses 1700 élèves et de ses 73 ans d'histoire, ce complexe éducatif a ceci de particulier qu'il réunit des élèves étudiant dans le système éducatif français aux côtés d'étudiantes dans le système grec.

Je me suis ensuite rendue à **l'Institut français de Grèce,** qui offre à la langue et à la culture françaises une vitrine remarquable en plein coeur d'Athènes.

J'ai ensuite échangé avec plusieurs représentants économiques français établis à Athènes. Aux côtés du chef du service économique rattaché à notre ambassade, j'ai ainsi eu l'occasion **d'interroger plusieurs leaders économiques sur leurs difficultés spécifiques**, sur la situation économique locale, régionale et internationale, et sur la pérennité des échanges entre nos deux pays.

À l'occasion de cette première journée, j'ai eu l'honneur d'être invitée au Parlement hellénique par **les députés grecs Spiros Koukoudinas et Stavros Michailidis,** membres du groupe d'amitié Grèce-France, avec lesquels nous avons longuement échangé sur la relation sincère et durable qui unit depuis longtemps nos deux pays.

Le lendemain, je me suis entretenue avec Petros Varvitsiotis, secrétaire général grec du Ministère de l'environnement. L'enjeu de cette rencontre était de pouvoir **revenir sur les engagements pris par la Grèce en matière de protection des océans** lors du sommet Our Oceans en 2024, à l'occasion duquel le gouvernement grec avait annoncé interdire la pêche au chalut dans les aires marines protégées d'ici à 2030.

Au cours de cette deuxième journée de déplacement, j'ai eu l'occasion d'échanger avec **la directrice scientifique de l'ONG Archipelagos, Anastasia Miliou**, qui travaille sur la conservation des écosystèmes marins dans les eaux grecques, puis avec la députée Dionysia-Theodora Avgerinopoulou, sur le volet de la protection des écosystèmes marins en Grèce, à l'occasion d'un déjeuner.

J'ai enfin eu l'honneur d'une **visite du Consulat général de France à Athènes** afin de rencontrer les services et d'échanger sur la situation des Français et Français établis dans la circonscription, notamment sur les enjeux liés aux affaires sociales.

Ce déplacement s'est achevé par une réunion publique ouverte à toutes et tous dans le coeur d'Athènes : l'opportunité de présenter mon travail sur la protection des océans, tout en permettant un temps d'échange à la communauté établie localement afin d'écouter les préoccupations et de tenter d'y répondre.

Merci aux Françaises et Français d'Athènes pour leur accueil chaleureux !

Lire le compte-rendu complet

DANS LA PRESSE

Des dépêches sur mobilisent pour que les aires marines soient vraiment protégées | Reporter

TRIBUNE - La relation franco-algérienne mérite mieux qu'un rapport de force aveugle | Le Petit Journal

«Arrêter la pêche dans les aires marines protégées est la meilleure solution pour permettre aux habitats marins de se reconstituer» | Libération

Cliquez ici pour vous désinscrire

Mathilde Ollivier
Sénatrice des Français et Français de l'étranger
15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06